

## **Béjart Ballet Lausanne la Ville de Lausanne renouvelle son soutien pour les cinq prochaines années**

**La Ville de Lausanne, la Fondation Béjart Ballet et les fondations détentrices des droits de Maurice Béjart ont signé vendredi dernier une convention qui prolonge pour les cinq prochaines années le soutien de la Ville à l'institution. La Ville témoigne ainsi de sa volonté de poursuivre et d'ancrer dans le temps son soutien au Béjart Ballet Lausanne.**

Implanté à Lausanne depuis 1987, le Béjart Ballet Lausanne bénéficie dès l'origine du soutien de la Ville, appui qui se poursuit après le décès du fondateur du ballet. La Ville de Lausanne, la Fondation Béjart Ballet et les fondations Béjart détentrices des droits des œuvres ont signé les accords qui les lient pour les cinq prochaines années et confirment l'engagement de la Ville en faveur de ces institutions. Véritable ambassadeur de la Ville, le Béjart Ballet Lausanne (BBL) fait rayonner le nom et l'image de Lausanne dans le monde entier avec près de 80% de ses représentations données en-dehors des frontières suisses. Le nom de « Lausanne » circule donc du Château de Versailles à la Scala en passant par le Bolchoï de Moscou ou encore le Bunka Kaikan à Tokyo. La notoriété et l'image de la ville sont fortement et très positivement impactées par ces activités et la réputation du BBL. La compagnie joue ainsi un rôle déterminant pour l'image de la ville et la promotion touristique de la région.

Le BBL contribue aussi à promouvoir l'art de la danse dans sa ville de résidence en organisant des journées portes ouvertes et en collaborant avec d'autres institutions lausannoises tel que l'Opéra de Lausanne. La compagnie compte dans son public jeunes et moins jeunes, de tout bord, tous égaux devant un spectacle exceptionnel que la ville de Lausanne a le privilège d'avoir à demeure. La pureté des lignes et des gestes devient unificatrice et tout un chacun ressort avec un sentiment de satisfaction et de bien-être hors du commun. Le nom de Béjart est un passeport international et la danse a l'avantage de se comprendre dans toutes les langues.

Si le Béjart Ballet Lausanne a pour vocation d'interpréter, conserver et promouvoir l'œuvre chorégraphique de Maurice Béjart, il enrichit son répertoire non seulement par des créations de son directeur artistique Gil Roman, mais également par des créations de chorégraphes invités.

La danse occupe une place très importante dans le panorama des activités soutenues par la Ville qui s'attache à promouvoir une grande diversité dans l'expression artistique chorégraphique qu'elle soit contemporaine ou classique, en soutenant le Béjart Ballet Lausanne certes, mais également le Prix de Lausanne, Sévelin 36, la Collection suisse de la danse ou encore de nombreuses compagnies de danse indépendantes.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Daniel Bréaz, syndic de Lausanne, 021 315 22 00**
- **Fabien Ruf, chef du service de la culture, 021 315 2510**
- **Jean-Pierre Pastori, Président du BBL, 076 580 26 47**
- **Pierre-Henri Dumont, membre du Conseil de fondation, 021 862 74 38**

Lausanne, le 6 juin 2014